

## SUISSE

## HORLOGERIE

# Berne paie encore des millions en droits de douane pour ses montres

Dix ans après sa mise en œuvre, l'accord de libre-échange entre la Chine et la Suisse doit être revu. Berne veut surtout avancer sur les droits de douane, des millions de francs étant encore aujourd'hui versés à Pékin pour l'exportation des montres suisses.

La Suisse a réaffirmé la semaine dernière sa volonté d'avancer sur l'accord de libre-échange (ALE) lors d'une visite de ministre de l'économie Guy Parmelin en Chine. Le mandat de négociation, adopté en mai, est actuellement en consultation auprès des commissions compétentes et des cantons.

En 2014, la Suisse était le premier pays européen à avoir défini un tel accord avec la Chine, deuxième économie mondiale. «Le rêve» pour la plupart des pays, commente Thierry Theurillat, professeur à la HEG-Arc à Neuchâtel spécialisé dans le développement économique et urbain en Suisse, Chine et Asie du Sud-Est. Ce d'autant plus pour Berne qui exporte des produits de luxe.

Le but de l'accord était notamment de réduire les taxes, alors très élevées, sur les produits chers. Le problème, c'est qu'elles n'ont pas été réduites du jour au lendemain. Encore aujourd'hui, des taxes sont appliquées sur les produits de luxe suisses, souligne Thierry Theurillat.

À cela s'ajoute la lourdeur administrative chinoise. «Ces méandres administratifs sont un moyen pour la Chine de



La Chine est un marché essentiel pour les exportateurs horlogers suisses.

ARCHIVES PRÉTEXTE KEY

respecter l'accord sur le papier, tout en restant protectionniste», affirme le spécialiste. Pékin ne prenait pas un grand risque en signant cet accord, selon lui.

## Économies impossibles à quantifier

Le commerce des marchandises est l'un des points-clés sur lesquels Berne veut travailler, des droits de douane importants étant toujours appliqués, concède Fabian Maiefisch, porte-parole du Secrétariat



**Le taux de droits de douane pour ces produits se situe actuellement entre 4,4 et 9,2%.**

riat d'État à l'économie (SECO).

Pour les montres suisses, des millions de francs continuent d'être payés, indique-t-il. Le taux de droits de douane pour ces produits se situe actuellement entre 4,4 et 9,2%.

La majorité des produits pharmaceutiques sont également concernés. Dans le cas des machines, deux tiers des exportations vers la Chine bénéficient certes d'un accès au marché en franchise de droits de douane, mais pour 11%

d'entre elles, l'ALE ne prévoit que des concessions partielles et 12% des exportations sont complètement exclues de l'ALE.

Aujourd'hui, il est impossible de quantifier les économies concrètes de droits de douane à l'exportation vers la Chine depuis la signature de l'accord. Pékin ne met pas à disposition de données utilisables dans le domaine public, explique Fabian Maiefisch.

Mais d'importantes économies ont été enregistrées sur

les importations chinoises en Suisse. Contactée, l'ambassade chinoise en Suisse n'a pas répondu aux sollicitations de Keystone-ATS.

## «Carte de visite»

Quant à une éventuelle dépendance de la Suisse vis-à-vis de la Chine, Lionel Fatton, professeur assistant en relations internationales à l'Université Webster à Genève, estime qu'il n'y a pas de quoi s'alarmer. Pékin est le troisième partenaire commercial de Berne.

La Chine est certes passée maître dans l'instrumentalisation des rapports économiques, dit-il. Mais elle n'a aucun intérêt à agir de la sorte avec la Suisse, trop petite. D'autant que l'accord entre les pays sert à Pékin de «carte de visite» pour renforcer ses liens avec d'autres pays, notamment en Europe de l'Est, où elle opère depuis quelques mois une offensive diplomatique.

La Suisse a une «approche compartimentée» avec la Chine, ce que d'autres grandes nations ne peuvent pas se permettre, analyse Lionel Fatton. Elle peut aborder les rapports économiques en mettant de côté le sommet du Bürgenstock sur l'Ukraine, réunion à laquelle Pékin ne s'est pas rendue malgré l'invitation de Berne.

Il en va de même pour les questions liées aux droits humains. «Autant la Suisse a des valeurs à défendre, autant elle a conscience de son poids, indique Lionel Fatton. Elle sait que sa position ne changera rien concrètement». Le thème des droits humains ne figure pas dans l'actuel accord de libre-échange. **ATS**